

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU DELIBERANT DU 13 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 13 octobre 2022 à 18h00, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la Communauté de Communes des Portes de Vassivière, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.
Date de convocation du Bureau Communautaire : 7 octobre 2022

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
17	11	2	7	0	0

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, PLAZANET Mélanie, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe

Membres suppléants ayant voix délibérative : GEORGE Christine, TESSIER Marie-Claude

Membres ayant donné pouvoir : BESNIER Michelle, THEYS Michel

Membres excusés : BESNIER Michelle, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, ECHASSERIEAU Vincent, MUZETTE Thierry, POURCHET Pierre, THEYS Michel

Membres absents :

Secrétaire de séance : Monique LENOBLE

INSTITUTION

▪ Délibération n° 92-2022 : Projet de Centre de Santé Intercommunal

Madame PLAZANET, Présidente, rappelle que le territoire des Portes de Vassivière compte, en 2022, 4 médecins en activité sur son territoire dont deux en pré-retraite pour un bassin de population de près de 6 000 habitants. Le territoire partage donc le même constat que le national à savoir une désertification médicale progressive avec en parallèle une population vieillissante (+50% de la population a plus de 60 ans).

Ces constats alarmants invitent à s'interroger sur l'avenir du territoire en matière d'accès au soin.

Le projet vise à la création d'un centre de santé multi-site sur le territoire des Portes de Vassivière. Le centre de santé se décline avec une antenne principale située dans le chef-lieu du canton, Eymoutiers, et avec trois satellites dans les pôles secondaires à savoir Bujaleuf, Nedde et Peyrat-le-Château ou toutes autres communes intéressées.

S'agissant de la logistique, les communes pressenties pour l'implantation des antennes satellites mettront à disposition un local pour une demi ou une journée de consultation.

Il s'agit de renforcer l'offre de soin, en complément des activités de la MSP et des deux médecins installés sur le territoire ; l'offre ne couvrant plus la demande.

S'agissant des besoins en ressources humaines, la création d'un ETP serait, dans un premier temps, suffisant pour l'ensemble du centre avec des vacations à la demi-journée à répartir sur les différents sites. Ce nombre d'ETP sera en mesure d'évoluer en fonction de la demande des différents sites.

Les modalités de recrutement seront à préciser ultérieurement avec l'ARS et la faculté.

Le plan de financement permet de mettre en exergue une possibilité d'équilibre pour les 3 premières années d'exercices comme suit :

Recettes

CAI	30 000,00 €	11,50%
CST	20 000,00 €	
Sub Teulade		
ROSP		
Valorisation	20 000,00 €	
Total	70 000,00 €	

Investissement

Subvention	10 000,00 €
------------	-------------

Usagers Patients

	2023	2024	2025
3 consultations/h	18 c/j	24 c/j	28 c/j
210j	210j	210j	210j
25€/c	25€/c	25€/c	25€/c
Total Consultation	94 500,00 €	126 000 €	147 000 €
Recettes 74	70 000,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €
Total	164 500,00 €	196 000,00 €	217 000,00 €

hyp basse

2023
60%
56 700,00 €
70 000,00 €
126 700,00 €

Charges

Médecin 1 ETP	108 000,00 €	108 000,00 €	108 000,00 €
Assistante médicale 0,5ETP	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Frais généraux 60/61/62/7011	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
Frais de déplacement			
Frais de logiciel			
Frais d'électricité	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
Eau			
Autres dépenses			
Total	164 000,00 €	164 000,00 €	164 000,00 €

108 000,00 €
20 000,00 €
6 000,00 €
30 000,00 €
164 000,00 €

Delta	500,00 €	32 000,00 €	53 000,00 €
--------------	-----------------	--------------------	--------------------

-37 300,00 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°19-2021 portant sur la signature de la convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires du 04 février 2022 sur le diagnostic du territoire,

Considérant l'avis favorable des élus présents lors de la présentation du 29 septembre 2022,

A l'unanimité, les membres du Conseil Communautaire décident, après en avoir délibéré, d'

- **AUTORISER** Madame la Présidente à rencontrer Madame la Directrice de l'ARS et poursuivre le travail afin de déposer le projet de création d'un centre de santé sur le territoire des Portes de Vassivière.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 20 octobre 2022

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : **31 OCT. 2022**
Publié le : **31 OCT. 2022**

Accusé de réception en préfecture
087-248719353-20221013-DEL-92-2022-DE
Date de télétransmission : 31/10/2022
Date de réception préfecture : 31/10/2022